

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SÉMINAIRE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Laon, le 16 octobre 2020

Jeudi 15 octobre, la préfecture de l'Aisne a organisé à la Maison des Arts et Loisirs (MAL) de Laon un séminaire consacré aux énergies renouvelables dans le département. Cet événement visait à partager l'état des lieux et de bonnes pratiques dans ce domaine, et à favoriser la convergence vers une stratégie et des orientations communes dans le développement équilibré de ces énergies, dans leur diversité. Plus de cent élus, acteurs économiques et publics ont assisté à ce séminaire, dans le respect des règles sanitaires.

La demi-journée a débuté par un panorama des différentes énergies renouvelables, lors duquel les services de l'État ont présenté les filières photovoltaïque et méthanisation.

Ensuite, plusieurs élus ont échangé dans le cadre d'une table-ronde : M. Frédéric Nihous représentait le Conseil régional des Hauts-de-France, Mme Bernadette Vannobel et M. Pascal Tordeux le Conseil départemental de l'Aisne, Mme Agnès Potel la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, et M. Eric Delhay la ville de Laon. Chacun a exposé sa vision du développement des énergies renouvelables, avec comme point commun la volonté de poursuivre la diversification du mix énergétique.

Enfin, deux intervenants extérieurs au département, M. Michel Duveaux, vice-président de la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre, et M. Alain Leboeuf, président de la Société d'économie mixte Vendée énergie, ont présenté les initiatives prises dans leurs territoires.

Le préfet de l'Aisne, Ziad Khoury, a conclu le séminaire en proposant trois orientations pour développer les énergies renouvelables dans le département. Premièrement, le plan de relance constitue une opportunité majeure pour accélérer et développer de nouveaux projets en la matière.

Deuxièmement, l'élaboration prochaine de Contrats de relance et de développement écologique, qui couvriront plusieurs territoires du département, permettra une approche cohérente et opérationnelle des enjeux de la transition énergétique.

Troisièmement, une stratégie départementale de développement des énergies renouvelables pourrait être définie, en harmonie avec les orientations définies au niveau régional. Cette stratégie devra notamment organiser une animation territoriale et s'appuyer en priorité sur les énergies renouvelables ayant aujourd'hui le plus grand potentiel de développement dans l'Aisne, au regard également du cadre national en cours d'évolution.